

REGLEMENT CHALLENGE CYCLO-CROSS YVES FREMONT MIS A JOUR LE 09 SEPTEMBRE 2024 PAR L'ASSEMBLEE DES CLUBS PRESENTS

Le challenge **CYCLO-CROSS OISE** 2024/2025 se déroule pendant les cyclo-cross sous l'égide de L'UFOLEP. Il est ouvert aux coureurs des autres départements munis d'une licence 2024/2025 et d'un carton cyclo-cross. Il n'est pas ouvert aux autres fédérations.

CATEGORIES ET DEPART

Les catégories sont celles de l'UFOLEP à savoir :

Ce challenge est ouvert des benjamins aux 1ère catégories et féminines. Il est ouvert aux autres départements.

Les mises en grilles se feront dans l'ordre du classement du challenge dès la deuxième épreuve et ce pour les coureurs normalement engagés. Les coureurs engagés sur place se verront appelés en dernière ligne.

LES EPREUVES

Toutes les épreuves de l'Oise se déroulant le dimanche comptent pour le challenge à l'exception du Départemental et du Régional, pour ne pas pénaliser les coureurs des autres départements (Voir calendrier).

CLASSEMENT

A l'issue de chaque épreuve, d'après le classement de chaque catégorie, les points sont attribués en partant de 20 au 1er, 18 au second, 16 au 3ème puis 15 au 4ème, 14, 13, ... A partir de la 18^{ème} place, 1 point sera attribué à tous les coureurs ayant pris le départ de l'épreuve.

En cas de montée de catégorie, les points que le coureur aura acquis dans la catégorie inférieure seront multipliés par un coefficient de 0.8 et ces points seront arrondis au chiffre inférieur.

Attention, toute faute commise, notamment le non-respect d'un organisateur, d'un signaleur, d'un coureur pendant l'épreuve entraînera une pénalité de 15 points au challenge.

Un bonus de 10 points sera attribué aux licenciés ayant participé à toutes les épreuves.

Le vainqueur sera dans chaque catégorie le coureur ayant totalisé le plus de point.

Pour la finale du challenge, en cas d'égalité, c'est la place lors de cette dernière épreuve qui est prépondérante. Hervé VIMONT sera en charge de la gestion des résultats du challenge. Toute réclamation sera reçue par mail uniquement : scva.ufo@sfr.fr

Les classements des épreuves et les feuilles d'émargement sont à envoyer au plus tard 2 jours au maximum après l'épreuve à l'UFOLEP et à Hervé VIMONT : ufolep@laligue60.fr – scva.ufo@sfr.fr

Un classement sera effectué à la fin de chaque épreuve qui déterminera le placement sur la grille de départ.

ORGANISATION FINALE

La dernière épreuve cyclocross sera la finale du challenge YVES FREMONT si l'association organisatrice est en mesure de proposer une organisation optimale, qui inclut la mise à disposition d'une salle.

RECOMPENSE

L'AC Margny et le CC du Valois seront en charge de gérer l'achat et la cérémonie des récompenses avec le club organisateur de l'épreuve finale.

Seuls les coureurs présents ce jour seront récompensés. Coupe et bouquet aux premiers de chaque catégorie et lots pour les meilleurs classés.

BILAN

Un bilan sera communiqué à la fin du challenge.